

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau :

(1) Communauté française

(1) Libre confessionnel

(1) Provinces et communes

(1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau :

Date et signature :

Jean STEENSELS, Président du Conseil de Coordination

2. Intitulé de l'unité de formation :

Découverte d'un métier de l'alimentation

CODE DE L'U.F	41 10 02 U11 E1	CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 401
---------------	------------------------	---

3. Finalités de l'unité de formation :

Reprises en annexe n° **1** de 1 page

4. Capacités préalables requises :

Reprises en annexe n° **2** de 1 page

5. Classement de l'unité de formation :

(1) Enseignement secondaire de : (1) transition (1) qualification

du degré : (1) inférieur (1) supérieur

(1) Enseignement supérieur de type court

(1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement		Classement du Conseil supérieur	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>
Maritime	<input type="radio"/>	Maritime	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : (1) oui (2) non

7. Constitution des groupes ou regroupement :

Repris en annexe n° **3** de 1 page

8. Programme du (des) cours :

Repris en annexe n° **4** de 1 page

9. Capacités terminales :

Reprises en annexe n° **5** de 1 page

10. Chargé(s) de cours :

Repris en annexe n° **6** de 1 page

(1) Cocher la mention utile

(2) A compléter

(3) Réservé à l'administration

(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

Code de l'unité de formation : 41 10 02 U11 E1	Code du domaine de formation : 401
---	---

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum :

1. Dénomination du (des) cours	Classement du(des) cours	Code U	Nombre de périodes
Découverte d'un métier de l'alimentation	CT	B	16
2. Part d'autonomie	XXX	P	4
		Total des périodes	20

12. Réserve au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

b) Décision de l'Administrateur pédagogique relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : .01 septembre 2008

Signature :

-
- (2) A compléter
(3) Réserve à l'administration
(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection
(5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM
(6) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'administration)

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. FINALITES GENERALES

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle ;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. FINALITES PARTICULIERES

L'unité de formation doit permettre à l'étudiant :

- d'apprécier sa motivation et ses possibilités face aux particularités, contraintes et exigences d'un métier de l'alimentation.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. CAPACITES

L'étudiant sera capable :

En pratique de la langue française,

face à des situations courantes de communication,

- répondre à des questions orales sollicitant des informations explicites en s'exprimant d'une manière compréhensible :
 - se présenter et donner ses coordonnées ;
 - expliquer sa motivation pour la formation ;
- lire et décoder des consignes simples de sécurité ;

En mathématiques,

- utiliser les quatre opérations fondamentales.

2.2. TITRE POUVANT EN TENIR LIEU

CEB

3. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière.

4. PROGRAMME DU COURS

*A partir de situations professionnelles exemplatives,
l'étudiant sera capable de :*

- d'identifier :
 - des tâches spécifiques du métier,
 - des contraintes et exigences imposées par le métier telles que : pénibilité, horaires décalés, respect de règles strictes d'hygiène, conditions particulières de santé...

- de relever :
 - les avantages et atouts du métier,
 - les aspects professionnels qui l'attirent ou le gênent éventuellement,
 - ses potentialités à exercer ce métier (exemples : famille, déplacements, santé, résistance au stress et à la fatigue...).

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant devra prouver qu'il est capable :

- d'exprimer ses atouts et limites face aux caractéristiques et exigences du métier.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants:

- la clarté de son propos,
- la cohérence de son ~~propos~~ **raisonnement**

6. CHARGE DE COURS :

Un enseignant ou un expert qui justifiera d'une expérience suffisante et reconnue.